



Section d'Amiens

Secrétaire académique : Pierre Poëssévara

4 Rue Paul Sautai 80 000 Amiens

Téléphone: 0322923363

Portable : 06 75 23 65 17

Fax : 03 22 92 50 51

Mél : ac-amiens@se-unsa.org

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre

La mise en place de la réforme des enseignants, largement dénoncée par l'UNSA-Éducation, fait sentir ses effets dévastateurs de façon concrète. Les stagiaires, placés devant les élèves après un temps de formation accélérée d'un mois, devront travailler pratiquement à temps complet dès la fin septembre face à des élèves qui auront commencé l'année sans eux. Ce choix du rectorat, n'est pas le pire qui pouvait être pris. Néanmoins, cette situation met à mal l'alternance étroite entre formation théorique et formation pratique, ce que l'UNSA-Éducation a condamné dès le vote en CTPM, il y a moins d'un an.

Il nous faut également souligner la situation particulièrement difficile des stagiaires qui devront entrer dans le métier sur un temps de service partagé entre deux établissements.

Enfin, la motivation première de la réforme de la formation des enseignants apparaît au grand jour avec les suppressions de postes qui amoindrissent les possibilités de mutation des collègues.

L'UNSA-Éducation ne peut cautionner cette dégradation des conditions de travail des jeunes enseignants et des conditions d'enseignement pour les collégiens.